

Pêche. La réplique des bolincheurs

Ils avaient dénoncé la pêche de dorade rose réalisée par l'un des leurs. Montrés du doigt par les ligneurs, les bolincheurs dénoncent aujourd'hui l'amalgame.

Le dialogue n'est pas interrompu, mais la confiance bien entamée entre bolincheurs et ligneurs. Montrés du doigt depuis de nombreuses années, les adeptes de la senne avaient tenté de démontrer leur bonne volonté en signant un «pacte», avec les ligneurs. Une confiance mise à mal par le coup de filet sur la daurade rose. Une pêche dénoncée par les bolincheurs, rappelant qu'ils s'étaient eux-mêmes interdits de pêcher cette espèce, «dans un souci de cohabitation avec les ligneurs». Hier à Penmarc'h, Didier Le Gloanec, le président des bolincheurs de Bretagne a dénoncé les déclarations des ligneurs et l'amalgame fait autour de l'incident. «Les ligneurs ont oublié de dire que l'association des bolincheurs avait dénoncé ce coup-là dès que nous en avons eu connaissance». Ils le rappelleront lors de la réunion provoquée le 27 mars par le comité régional des pêches. Mais sans attendre, ils entendent «se donner les moyens de faire condamner ces gens qui nous discréditent». Ils ont réclamé hier la démission du président de la commission pêche côtière au comité régional des pêches.

«0,5% des prises de bar»

Accusés d'une pêche délibérément ciblée sur le bar et la dorade, les bolincheurs s'en défendent. «Nous représentons moins de 0,5% des prises de bar en France. Même si c'est vrai qu'il se retrouve dans le même circuit de commercialisation que le bar de ligne. C'est ce que les ligneurs ne supportent pas», estime Didier Le Gloanec. Il rejette les accusations de pêche délibérée sur le bar et la daurade grise. Et de poursuivre: «D'ailleurs, s'ils sont si inquiets pour le stock de bar, pourquoi construisent-ils des bateaux neufs? Et pourquoi ne mettent-ils pas en place un système de licences et de quotas? Ce que nous avons fait». Une démarche qui conduit l'association à solliciter un éco-label. Le premier certificat que le Marine stewardship council pourrait bientôt attribuer en France. Une reconnaissance attendue par l'ensemble de la filière. Première espèce débarquée à Douarnenez, la sardine alimente aujourd'hui six usines de transformation en Bretagne.

Pratique L'association des bolincheurs de Bretagne réunit 18 bateaux armés chacun par six à sept marins. Ils sont basés à Concarneau, Saint-Guérolé et Douarnenez.

Jean Le Borgne